

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **CC-416**

Autres moyens d'identification

Code du produit 20426

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant Acide CIP

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-888-671-5366

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 2
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Liquides comburants	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Mortel par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut aggraver un incendie; comburant



Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter un équipement de protection respiratoire

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

Un traitement spécifique est urgent (voir section 4 sur la FDS)

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS D'INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	65-85
L'acide nitrique	7697-37-2	15-35

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), une poudre extinctrice, une mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

NFPA Oxydante de classe 1. Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NO_x).

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité aux chocs**

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection**particulier pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire

Pendant la dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter d'eau au produit. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Les contenants doivent être ventilés. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Craint le gel. Les oxydants NFPA de classe 1 doivent être séparés d'au moins 8 pieds des matériaux incompatibles et des produits combustibles (NFPA 400, tableau 15.3.2.2.2.2 (A) (b), édition 2016). Les oxydants doivent être séparés d'au moins 25 mètres des contenants de liquides inflammables et combustibles. La séparation doit être maintenue par des digues, des drains ou des pentes de sol afin d'empêcher toute fuite de liquide inflammable sur la séparation (NFPA 400 15.2.12.13.1). Au moins un côté de chaque pile d'oxydants doit être dans une allée (NFPA 400, édition du 15.2.11.3 2016).

Matières incompatibles

Composés chlorés. Alkali. Cyanures. Certains métaux mous.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
L'acide nitrique 7697-37-2	TWA: 2 ppm, 5,2 mg/m ³ STEL: 4 ppm, 10 mg/m ³	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm, 5,2 mg/m ³ STEL: 4 ppm, 10 mg/m ³

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps

S'il existe un risque de contact : Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

Aspect

Solution aqueuse

Couleur

Transparent, Incolore

Odeur

Sour

Seuil olfactif

Aucun renseignement disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode****pH**

1

±0.5 @ 21°C

Point de fusion / point de congélation

< -17 °C / 2 °F

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair

Ininflammable

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air**Limite supérieure d'inflammabilité:**

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative

1.2 g/cc

Solubilité dans l'eau

Complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

L'acide nitrique 7697-37-2	-	72: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50	-
-------------------------------	---	--	---

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
L'acide nitrique - 7697-37-2	-2.3

Mobilité Soluble dans l'eau.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN/ID No.	3264
Nom officiel d'expédition	Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (contient de l'acide nitrique)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Préparée par	Département technique.
Date d'émission	18-oct.-2019
Date de révision	15-feb-2024
Version	1
Note de révision	Mise à jour du nom de l'entreprise.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique